

# Rapport annuel 2022



College of Medical  
Laboratory Technologists  
of Ontario



# Mission, vision et valeurs de l'OTLMO

## La mission de l'OTLMO

L'OTLMO existe pour assurer la protection du droit du public à des soins de santé sécuritaires et de grande qualité, par l'entremise de l'autoréglementation et du leadership de la profession de technologiste de laboratoire médical (TLM).

## La vision de l'OTLMO

L'OTLMO sera reconnu par ses intervenants comme un excellent chef de file dans le milieu de la réglementation de la santé et comme un organisme de réglementation fiable, apprécié et équitable. Un service à la clientèle exceptionnel, des programmes de haute qualité, des membres engagés et la stabilité financière seront les caractéristiques de l'organisation.

## Les valeurs de l'OTLMO

### Compétence et confiance

Nos valeurs sont des convictions qui guident notre comportement et nos résultats. Ensemble, avec notre passion pour le succès, ce sont les valeurs que nous partageons et qui sont ancrées dans notre culture.

### Leadership

Nous aurons le courage et la confiance nécessaires pour saisir de nouvelles occasions et relever des défis enrichissants afin de façonner un avenir meilleur.

### Intégrité

Être honnêtes, dignes de confiance, accessibles, justes et objectifs.

### Responsabilisation

Si cela doit être, cela revient à chacun d'entre nous. Nous faisons ce que nous disons que nous allons faire. Si nous disons que nous allons le faire, nous le ferons, et si nous ne pouvons pas, nous expliquons pourquoi. Nous donnons suite à nos engagements et restons responsables de notre attitude et de nos actions.

### Collaboration

Travailler ensemble pour renforcer la compréhension. Se respecter les uns les autres. Réaliser l'impact de nos paroles et de nos actions, et accepter les conséquences. Se soutenir les uns les autres et s'appuyer dans les bons et les mauvais moments. Ce faisant, réaliser que nous pouvons tirer parti des forces de chacun et accomplir des choses extraordinaires.

### Excellence

Ce que nous faisons, nous le faisons bien. Nous nous engageons à assurer la qualité et cherchons à nous améliorer continuellement. Nous sommes innovants en recherchant de nouvelles connaissances, en imaginant et en créant. Tous les membres de l'OTLMO sont ici pour que les soins de santé soient les meilleurs possible.

### Bienveillance

L'intérêt du public de l'Ontario est au cœur de notre objectif et de notre travail.

## À propos de l'OTLMO

L'Ordre des technologistes de laboratoire médical de l'Ontario (OTLMO) protège le droit du public à recevoir des soins de santé sécuritaires, compétents et éthiques. Pour ce faire, nous réglementons les professionnels qui effectuent des tests de laboratoire dans toute la province. L'OTLMO est l'organisme de gouvernance des technologistes de laboratoire médical (TLM) qui exercent en Ontario. L'OTLMO existe pour veiller à ce que le public reçoive des services de laboratoire de qualité de la part de professionnels compétents et éthiques. Notre rôle, nos programmes et notre gouvernance contribuent tous à rendre la profession de technologie de laboratoire médical responsable.



### Membres du conseil d'administration de l'OTLMO en 2022

#### Membres du conseil d'administration

Tammy Earle, présidente *Membre professionnelle*  
 Karen Persad, vice-présidente *Membre professionnelle*  
 Walter Hewus, vice-président *Membre du public*

#### Membres du public

Ariel Wong  
 Jennifer Pilzecker  
 Matthew Mackenzie  
 Rohini Soni  
 Tammie Rix  
 Vivian Ufodike  
 John Kurvink (*Date de début du mandat : 4 mars 2022*)

#### Membres professionnels

Rino Bonsignore  
 George Broukhanski  
 Josh Lewis  
 Helen Meaney  
 Mary Costantino  
 Paula Curti  
 Lavern Bourne (*Membre universitaire*)  
 Gamal Badawoy (*du 1<sup>er</sup> janvier au 4 février 2022*)

## Message de Tammy Earle, présidente du conseil d'administration de l'OTLMO



Tammy Earle, BSc, TLM

*« Je suis fière d'avoir siégé au conseil d'administration d'un organisme qui a amélioré de façon efficace et continue la qualité des programmes de réglementation offerts à l'appui de services de technologie de laboratoire médical de grande qualité, sécuritaires et efficaces au public de l'Ontario. »*

Le thème du rapport annuel de l'an dernier était le « changement ». Un thème qui a été présenté de manière appropriée et constante tout au long du travail accompli par l'Ordre en 2022. Je suis fière d'avoir siégé au conseil d'administration d'un organisme qui a amélioré de façon efficace et continue la qualité des programmes de réglementation offerts à l'appui de services de technologie de laboratoire médical de grande qualité, sécuritaires et efficaces au public de l'Ontario.

L'initiative la plus importante que le conseil d'administration de l'OTLMO a accomplie pendant mon temps en tant que président a peut-être été le développement de sa compréhension des concepts d'équité, de diversité, d'inclusion et de justice. Les conséquences et les répercussions potentielles pour tous les conseils d'administration, y compris ceux du secteur de la réglementation de la santé, ont fait l'objet de discussions détaillées. Ces valeurs sont continuellement ancrées dans l'ADN organisationnel de l'OTLMO, et le conseil d'administration a fièrement approuvé un plan d'équité, de diversité, d'inclusion et de justice, au sujet duquel vous pourrez en apprendre davantage dans ce rapport annuel.

Parallèlement à ces nouveaux développements, le plan de modernisation de la gouvernance de l'OTLMO a été rendu public. Le plan présente une feuille de route pour les changements futurs à la gouvernance du conseil d'administration, en utilisant une approche fondée sur des principes. Je vous encourage à suivre la mise en œuvre de ces changements en 2023 et au-delà.

Un autre changement transformationnel en 2022 a été la réécriture fondamentale du règlement de l'OTLMO. Le nouveau règlement a été élaboré en tenant compte de la législation actuelle, du cadre de gestion du rendement de l'Ordre, des règlements administratifs des 25 autres ordres de réglementation de la santé et de l'approche de gouvernance de l'OTLMO. Le nouveau règlement de l'OTLMO fait en sorte que l'Ordre demeure dynamique et adaptable, tout en fonctionnant d'une manière pertinente qui appuie au mieux la gouvernance et l'administration de ses affaires internes.

Je tiens à vous remercier tous de m'avoir donné l'occasion de siéger au conseil d'administration de l'OTLMO et de participer à la gouvernance de notre profession. J'encourage tous les inscrits à continuer de collaborer avec l'Ordre afin de comprendre le travail essentiel qu'il effectue pour soutenir le système de soins de santé de l'Ontario, grâce au travail que les technologues de laboratoire médical accomplissent quotidiennement.

## Message du registraire et PDG



**John Tzountzouris, MA,  
BSc, BHA, TLM, GSP**

Ma première année complète en tant que registraire et PDG de l'Ordre des technologistes de laboratoire médical de l'Ontario a passé très vite. Je suis fier d'avoir supervisé un grand nombre de changements et d'améliorations apportés à tous les niveaux des opérations de l'Ordre. J'ai eu l'expérience unique d'entrer dans ce rôle à mi-chemin de la mise en œuvre du cadre stratégique 2020-2022/2023 et je suis heureux de dire que notre équipe a obtenu des résultats percutants de façon efficace, conformément à l'orientation du conseil d'administration de l'OTLMO.

Je me fais l'écho de l'attention que Tammy a attirée sur les réalisations de l'Ordre grâce à l'application des principes d'équité, de diversité, d'inclusion et de justice du conseil. Ils ont non seulement été adoptés dans toutes les questions de gouvernance au niveau du conseil d'administration, mais ont été constamment ancrés dans la façon dont l'Ordre fonctionne au quotidien. J'ai le privilège de continuer à favoriser un environnement où l'équité, la diversité, l'inclusion et la justice sont nourries maintenant et tout au long de l'avenir de l'OTLMO.

Je crois que l'une des principales responsabilités en tant que registraire et PDG est de veiller à ce que les valeurs de l'Ordre se reflètent dans tout ce que nous faisons. Les activités quotidiennes de l'OTLMO continuent d'appuyer la mission, la vision et les valeurs globales de l'organisme, comme en témoignent bon nombre des réalisations décrites dans le rapport annuel de cette année.

Bien que la pandémie de COVID-19 n'ait plus l'emprise qu'elle a déjà eue sur notre société, nous avons continué à tenir nos réunions du conseil d'administration virtuellement et à fonctionner selon un modèle hybride en 2022, et nous continuerons d'adhérer aux mesures de sécurité de santé publique appropriées.

J'avais de nombreuses raisons d'être reconnaissant en 2022. Tout d'abord, j'exprime ma gratitude au conseil d'administration, aux membres des comités hors conseil et aux autres bénévoles qui ont appuyé les mandats de gouvernance et de réglementation de l'Ordre cette année. Deuxièmement, je suis fier des résultats que le personnel de l'OTLMO a atteints cette année, à l'appui des orientations du conseil d'administration. Enfin, je respecte les inscrits à l'OTLMO qui continuent de viser l'excellence dans la prestation de soins de santé de la plus haute qualité possible aux Ontariennes et aux Ontariens. Merci pour tout ce que vous faites.

« *L'intelligence est la capacité de s'adapter au changement.* »

Stephen Hawking

# Politiques sur les objectifs de l'OTLMO

## Quelles sont les politiques sur les objectifs de l'OTLMO?

Les politiques sur les objectifs de haut niveau sont définies par le conseil d'administration de l'OTLMO et réexaminées tous les trois ou quatre ans. Les politiques sur les objectifs guident l'orientation et le travail quotidien de l'OTLMO en tant qu'ordre de réglementation de la santé et permettent de s'assurer que le public est convaincu que les inscrits à l'OTLMO fournissent un exercice professionnel sécuritaire et de haute qualité de la science de laboratoire médical.

Les politiques sur les objectifs permettent de s'assurer que l'OTLMO fournit des services de laboratoire de haute qualité au public, provenant de professionnels compétents et éthiques.

## Politique sur les objectifs de haut niveau

Le public est convaincu que les inscrits à l'OTLMO offrent un exercice professionnel sécuritaire et de haute qualité de la science de laboratoire médical.

Plus précisément, l'Ordre des technologistes de laboratoire médical de l'Ontario (OTLMO) existe pour assurer l'intérêt public suivant (objectif) :

### **Politique sur les objectifs n° 1 – Confiance du public dans la réglementation des professions de la santé**

Le public de l'Ontario peut compter sur des processus réglementaires équitables, transparents, opportuns, objectifs et efficaces liés aux professionnels de la technologie de laboratoire médical.

### **Politique sur les objectifs n° 2 – Professionnels responsables**

Des technologistes de laboratoire médical responsables, compétents et éthiques exercent de façon sécuritaire, efficace et collaborative, conformément aux normes d'exercice et aux obligations professionnelles actuelles et en évolution.

### **Politique sur les objectifs n° 3 – Réglementation efficace du système de santé**

3.1 Les relations de travail et les partenariats collaboratifs influencent positivement les décisions efficaces en matière de réglementation et de politiques relatives aux soins de santé.

3.2 Il existe une surveillance complète des assistants et des techniciens de laboratoire médical pour assurer la protection et la sécurité du public.

# L'approche de gouvernance de l'OTLMO

Le système de gouvernance employé par une organisation est composé de certains éléments structurels précis, qui soutiennent individuellement et collectivement une gouvernance efficace. Dans le cas des ordres de réglementation de la santé, ces éléments comprennent les lois et les règlements, les règlements administratifs, l'approche de gouvernance choisie par le conseil d'administration, y compris la structure du conseil d'administration et les politiques de gouvernance qu'il établit.

Le conseil d'administration est l'organe directeur de l'OTLMO. Le conseil d'administration établit l'orientation stratégique de l'OTLMO et les résultats qui permettront à l'autoréglementation des technologistes de laboratoire médical (TLM) d'aller de l'avant dans l'intérêt de la sécurité publique, conformément au cadre législatif à l'intérieur duquel nous existons.

Le conseil d'administration de l'OTLMO utilise le modèle Policy Governance®, qui est une approche systémique de la gouvernance fondée sur des principes, pour former une orientation stratégique, influencer la stratégie et les activités, et surveiller les résultats et les progrès en matière de réalisation et de conformité relatives aux politiques.

Les directives du conseil d'administration en ce qui a trait aux principes de gouvernance sont décrites dans sa Politique sur le processus de gouvernance : Philosophie/approche de gouvernance, de la façon suivante :

Le conseil d'administration veille à ce que toutes les activités de l'Ordre soient menées de manière transparente, légale, prudente, éthique et équitable.

Le conseil d'administration, qui appuie des soins sécuritaires et de qualité en matière de technologie de laboratoire médical, est redevable envers les citoyens de l'Ontario de s'assurer que toutes les mesures qu'il prend sont conformes à la loi, au Règlement de l'OTLMO et aux politiques du conseil d'administration. Le conseil d'administration travaille au nom de cette vaste propriété publique, y compris les technologistes de laboratoire médical, pour servir l'intérêt public.

L'objectif du conseil d'administration est de s'assurer que l'Ordre des technologistes de laboratoire médical de l'Ontario atteint les résultats décrits dans ses politiques sur les objectifs critiques et agit dans le cadre de la gouvernance établie dans les paramètres de risque décrits dans ses politiques sur les limites pour les cadres supérieurs. Le conseil d'administration veille à ce que toutes les activités de l'Ordre soient menées de manière transparente, juridique, éthique et inclusive.

Le conseil d'administration est le principal lien de l'OTLMO avec la voix du public dans la gouvernance de l'Ordre. À ce titre, l'approche de gouvernance du conseil d'administration :

- Met l'accent sur la clarté des objectifs (résultats critiques) pour le public.
- Encourage et invite divers points de vue afin de découvrir et d'atténuer les angles morts et d'assurer une approche équitable et inclusive, tout en établissant un consensus.
- Pratique la prise de décisions collaborative et collective.
- Fait clairement la distinction entre les rôles de gouvernance (conseil d'administration) et de gestion (registraire et PDG).
- Met l'accent sur la pensée avant-gardiste, l'orientation stratégique et le leadership visionnaire plutôt que sur les détails administratifs.
- Est proactive plutôt que réactive en utilisant la pensée générative pour explorer de nouvelles possibilités.
- Fait preuve d'un engagement à l'égard de la participation plus large de l'OTLMO et le public

# Nominations aux comités prescrits par la loi du conseil d'administration de l'OTLMO en 2022

## Légende :

Prof. = *Membre professionnel*

Public = *Membre du public*

MCHC = *Membre du comité hors conseil*

### Comité de direction

<b>Tammy Earle (présidente)</b>	Présidente
Karen Persad	Prof.
Walter Hewus	Public
Paula Curti	Prof.
Matthew Mackenzie	Public

### Comité des relations avec les patients

<b>Josh Lewis (président)</b>	Prof.
Mary Costantino	Prof.
Matthew Mackenzie	Public
Tammie Rix	Public
Amanda Cocca	MCHC

### Comité d'inscription

<b>Helen Meaney (présidente)</b>	Prof.
Rino Bonsignore	Prof.
George Broukhanski	Prof.
Rohini Soni	Public
Ariel Wong	Public
Jennifer Pilzecker	Public
Melissa Desaulnier	MCHC
Heng Sun	MCHC
Jingwei Chen	MCHC

### Comité d'assurance de la qualité

<b>Karen Persad (présidente)</b>	Prof.
Lavern Bourne	Prof.
Jennifer Pilzecker	Public
John Kurvink	Public
Shauna Dowsley	MCHC
Susan McRae	MCHC
Pamela Calverley	MCHC
Michelle Seaton	MCHC
Suzanne McArthur	MCHC

### Comité des enquêtes, des plaintes et des rapports (CEPR)

(Ne peut pas être membre des comités de discipline ou d'aptitude professionnelle)

<b>Paula Curti (présidente)</b>	Prof.
Josh Lewis	Prof.
Matthew Mackenzie	Public
Walter Hewus	Public
Jon Fawcett	MCHC
Keyur Dixit	MCHC
Anne Augustin	MCHC
Chirag Vyas	MCHC
Claudia Sieffert	MCHC



### Comité d'aptitude professionnelle

(Ne peut pas être membre du CEPR)

<b>Tammie Rix (présidente)</b>	Public
George Broukhanski	Prof.
Vivian Ufodike	Public
Mary Costantino	Prof.
Omid Nouri	MCHC
Lucia Di Pietro-Dozois	MCHC

### Comité disciplinaire

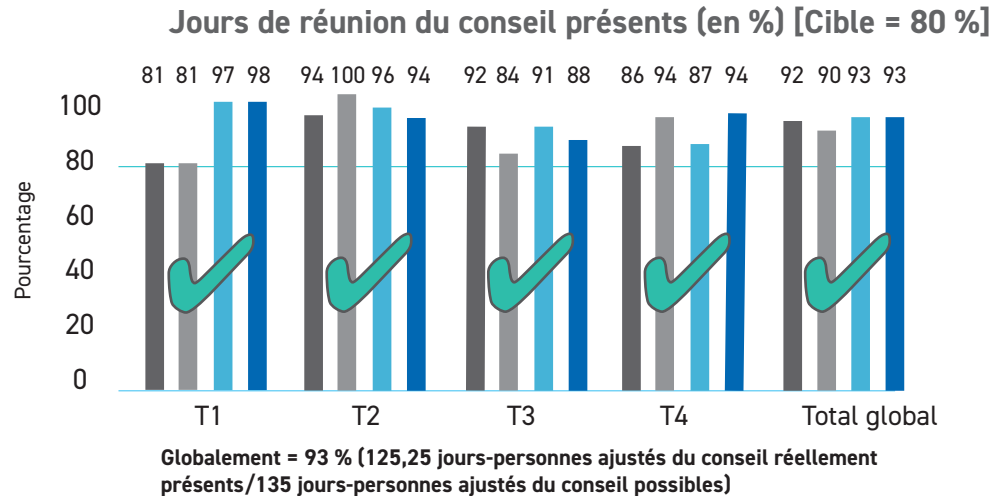
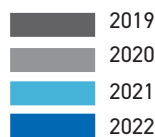
<b>Ariel Wong (présidente)</b>	Public
Helen Meaney	Prof.
Vivian Ufodike	Public
Rohini Soni	Public
Rino Bonsignore	Prof.
Masi Basiri	MCHC
Laura Finlay	MCHC
Maimin Xu	MCHC
Geeta Seocharan	MCHC
(Vacant)	MCHC



# Tableau de bord de la gouvernance du conseil d'administration de l'OTLMO

## Participation du conseil d'administration

Objectif 80 %

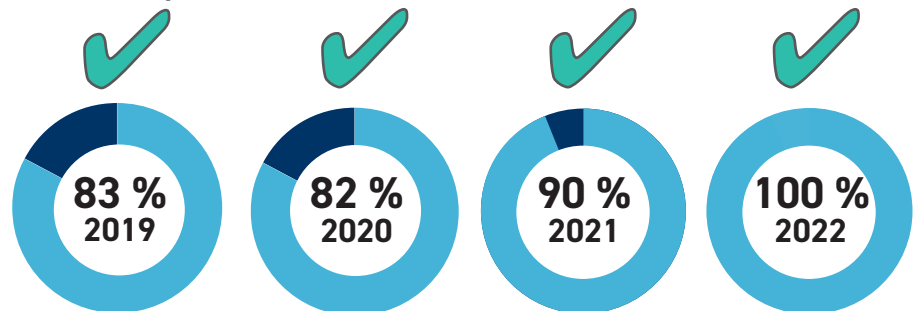


La participation et l'engagement des membres du conseil à chaque réunion du conseil sont essentiels pour s'assurer que les divers points de vue sont entendus et atteindre un consensus. Le conseil d'administration évalue soigneusement la présence de tous ses membres.

## Orientation du conseil d'administration

Objectif : Nouveaux membres du conseil d'administration 100 %, membres en exercice du conseil d'administration 88 %

Membres du conseil d'administration qui terminent l'orientation annuelle complète du conseil d'administration (en %)

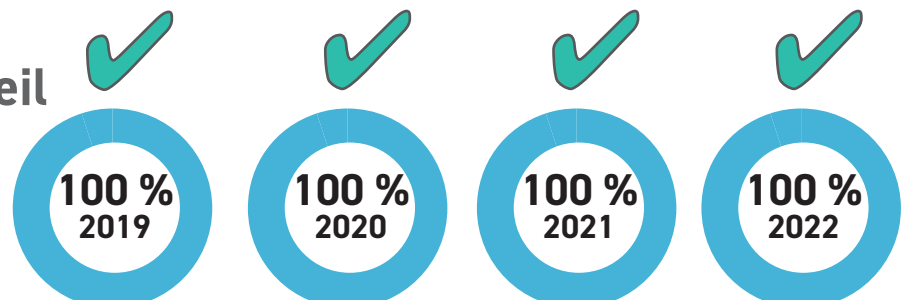


Globalement 16/16 = 100 %  
Nouveau 1/1 = 100 %  
En exercice 15/15 = 100 %

Chaque année, le conseil entreprend un programme d'orientation annuel complet pour s'assurer que ses membres ont une connaissance détaillée du mandat et de l'approche de gouvernance de l'OTLMO, du secteur de la réglementation de la santé de l'Ontario, de la profession de technologiste de laboratoire médical et de l'environnement des soins de santé. Le conseil estime que des membres bien informés et avertis sont essentiels à l'atteinte de l'excellence en matière de gouvernance.

## Surveillance des activités par le conseil d'administration

Objectif 100 %



100 % (23/23) des paramètres devant faire l'objet d'une surveillance qui ont été surveillés.

Le conseil d'administration surveille plusieurs paramètres opérationnels et évalue chaque année le rendement du directeur général dans l'atteinte de ces paramètres opérationnels liés aux résultats obtenus dans les limites des attentes éthiques, équitables et prudentes du conseil d'administration.

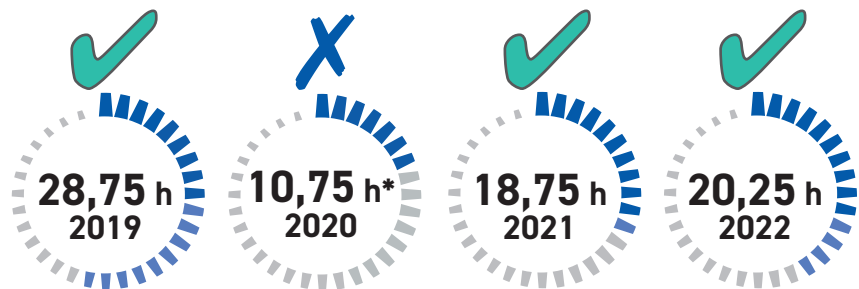
Le conseil s'est engagé à améliorer sa capacité de mesurer les processus de gouvernance et les résultats organisationnels importants. En tant qu'organe directeur de la réglementation de la santé, le conseil d'administration de l'OTLMO partage des indicateurs pour faire progresser la responsabilisation et la transparence avec le public et les parties prenantes. Le conseil d'administration se tient responsable de diriger en utilisant des pratiques de gouvernance efficaces.

## Formation continue du conseil d'administration

**Objectif (plage) :**  
20 à 30 heures par année

### Total de la formation continue du conseil d'administration (heures par année)

\* Réduit en raison de la COVID-19

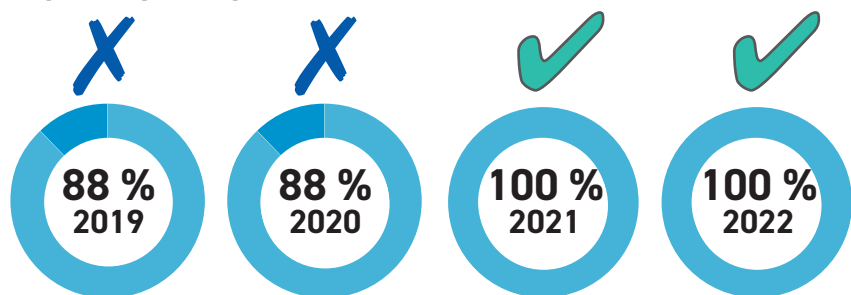


Tout au long de l'année, le conseil d'administration participe à une formation continue complète pour s'assurer que ses décisions sont bien éclairées. Le conseil participe à un apprentissage avancé sur la législation réglementaire, l'environnement des soins de santé et les pratiques de gouvernance clés. Cet apprentissage comprend des discussions clés du conseil, des présentations par des experts en la matière, des ateliers d'apprentissage pendant les séances et un examen de la littérature et des vidéos clés.

## Auto-évaluation de l'efficacité du conseil d'administration

**Objectif 95 %**

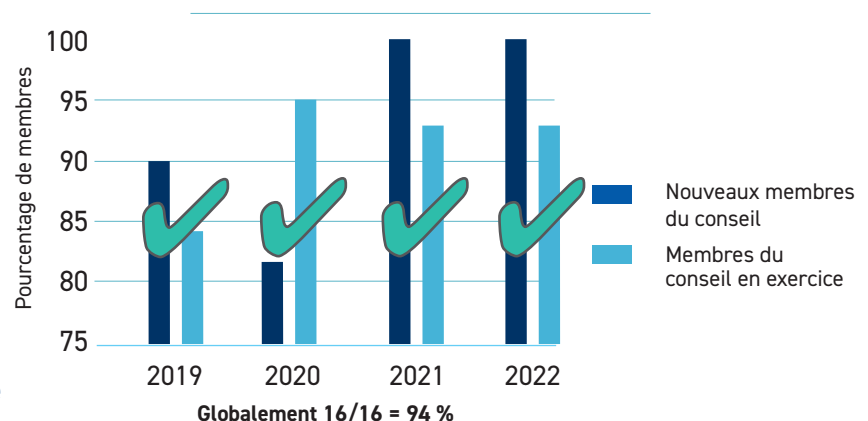
### % des membres admissibles du conseil d'administration qui ont participé à l'auto-évaluation de l'efficacité du conseil



Chaque année, le conseil entreprend une auto-évaluation complète de ses propres processus, résultats et relations de travail. Les membres du conseil évaluent plus de 70 facteurs qui contribuent à leur efficacité en tant que groupe et individuellement. Le pourcentage de membres du conseil d'administration qui ont participé activement à cette évaluation détaillée chaque année est indiqué.

## Apprentissage du conseil d'administration

**Objectifs :**  
50 % des nouveaux membres du conseil  
80 % des membres du conseil en exercice



Compréhension exacte de l'OTLMO, de son approche de gouvernance et des rôles des membres du conseil d'administration par les membres du conseil d'administration en 2022 (en %)

# Gouvernance et activités

## Le conseil de l'OTLMO a approuvé ou dirigé les initiatives et les réalisations notables suivantes en 2022 :

- Le conseil d'administration a continué de tenir toutes les réunions virtuellement, et les activités de l'OTLMO ont fonctionné selon un modèle hybride tout au long de l'année.
- Participation aux séances d'orientation suivantes :
  - Diversité, équité, inclusion et justice
  - Approche de gouvernance de l'OTLMO à l'égard du cadre/système de gouvernance des politiques : Module 1, partie 1 – Agir à titre de représentant du propriétaire ou du responsable de la prestation des soins pour déterminer et assurer l'atteinte des résultats critiques de l'OTLMO
  - Approche de gouvernance de l'OTLMO à l'égard du cadre/système de gouvernance des politiques : Module 1, partie 2 – Agir à titre de représentant du propriétaire ou du responsable de la prestation des soins pour déterminer et assurer l'atteinte des résultats essentiels de l'OTLMO – Élaboration de plans
  - Diversité, équité, inclusion et justice – Renforcer l'orientation du conseil d'administration
  - Approche de gouvernance de l'OTLMO à l'égard du cadre/système de gouvernance des politiques : Module 3 – Surveillance et mesures pour l'atteinte des objectifs et des résultats
  - Approche de gouvernance de l'OTLMO à l'égard du cadre/système de gouvernance des politiques. Module 5 – Compétences financières des membres du conseil d'administration
  - Liaison entre les propriétaires du conseil d'administration et des responsables de la prestation de soins
  - Prochaines étapes de l'élaboration du plan de liaison du Conseil
  - Le lien avec l'analyse environnementale 2022/2023
  - Registraire et PDG / Engagement des inscrits (bénéficiaires)
- Réception d'une mise à jour sur la justification et les stratégies actuelles pour atteindre la réglementation des assistants et des techniciens de laboratoire médical
- Approbation du rapport sur les résultats de la politique n° 1 sur les objectifs – Règlement sur la confiance du public dans les professions de la santé
- Approbation du rapport sur les résultats de la politique n° 2 sur les objectifs – Professionnels responsables
- Approbation du rapport sur les résultats de la politique n° 3 sur les objectifs de haut niveau – Réglementation efficace du système de santé : Rapport d'étape
- Acceptation du plan de liaison du conseil d'administration et des responsables (propriétaires) de la prestation de soins de l'OTLMO pour 2022 et 2023
- Acceptation des données sur la carte de pointage de la gouvernance du conseil d'administration
- Acceptation d'un rapport sur l'élection du conseil d'administration de l'OTLMO en 2022 et la nouvelle approche à l'égard du processus d'élection du conseil d'administration de l'OTLMO
- Acceptation du rapport du registraire et PDG sur les nominations pour les postes de dirigeants du conseil d'administration de 2023
- Élection des membres du conseil d'administration de l'OTLMO pour 2023
- Approbation du nouveau règlement de l'OTLMO et du nouveau plan de mise en œuvre du règlement
- Approbation du Cadre d'évaluation de l'intérêt public de l'OTLMO
- Approbation du plan de modernisation de la gouvernance de l'Ordre

# Nouveau règlement administratif de l'OTLMO

Les règlements administratifs consolidés de l'OTLMO sont entrés en vigueur le 31 décembre 1994 et ont fait l'objet de nombreuses modifications depuis pour s'assurer qu'ils demeureraient conformes à la loi.

À la suite de consultations externes et internes et d'un examen exhaustif de ses règlements administratifs consolidés en mars 2022, l'OTLMO a entrepris une réécriture fondamentale des règlements administratifs.

Le nouveau règlement de l'OTLMO a été élaboré en vertu du paragraphe 94 (1) du Code des professions de la santé, qui est l'annexe 2 de la *Loi de 1991 sur les professions de la santé réglementées*, en tenant compte des documents de référence suivants :

1. La législation actuelle,
2. le Cadre de mesure du rendement des ordres (CMRO) du ministère de la Santé,
3. les règlements administratifs de 25 ordres de réglementation de la santé,
4. les documents de gouvernance de l'OTLMO.

Lors de sa réunion de septembre, le conseil d'administration de l'OTLMO a approuvé en principe le nouveau règlement de l'OTLMO, qui sera distribué aux inscrits pour une période minimale de soixante (60) jours, conformément au paragraphe 94 (2) du Code des professions de la santé.

Le nouveau règlement de l'OTLMO a été distribué aux inscrits le 22 septembre 2022 à des fins de consultation pendant soixante (60) jours. Tous les commentaires reçus à la suite de cette consultation ont été compilés et présentés au conseil d'administration avant ses délibérations finales en décembre.

Lors de sa réunion du 1<sup>er</sup> décembre 2022, le conseil d'administration a révoqué les règlements administratifs consolidés de l'OTLMO et tous les règlements administratifs antérieurs relatifs à l'administration des affaires de l'OTLMO et a approuvé le nouveau règlement de l'OTLMO.

Le nouveau règlement de l'OTLMO est accessible sur notre site Web.



# Modernisation de la gouvernance de l'OTLMO

Une gouvernance efficace a été et continue d'être un engagement évolutif de l'OTLMO depuis 2010, guidé par la recherche, la pensée contemporaine et les pratiques fondées sur des données probantes. Le conseil d'administration de l'OTLMO s'est concentré périodiquement sur la modernisation de la gouvernance tout au long de l'histoire de l'OTLMO, y compris, mais sans s'y limiter, des révisions ciblées et spécifiques des règlements consolidés de l'OTLMO concernant la nomenclature, l'intégration du conseil, la taille du conseil et l'approche des élections du conseil d'administration. De plus, le conseil d'administration a réalisé des progrès graduels dans la modernisation de la gouvernance, avec le désir d'aller de l'avant efficacement, pour finalement reconnaître qu'un programme plus holistique de modernisation de la gouvernance était nécessaire.

À la fin de 2021, le conseil a exprimé son intérêt à prendre du recul et à regrouper ses efforts en matière de modernisation de la gouvernance pour s'assurer qu'il aborde l'initiative avec une compréhension approfondie de toutes les questions qui pourraient et devraient être abordées pour continuer à poursuivre l'excellence en matière de gouvernance.

Le conseil d'administration a discuté des changements de gouvernance potentiels en utilisant une approche fondée sur des principes lors de sa réunion de mai 2022. Le résultat des délibérations du conseil a été un ensemble de principes de modernisation de la gouvernance, qui ont été approuvés à sa réunion de septembre 2022, comme présenté ci-dessous.

## **Principes de modernisation de la gouvernance du conseil d'administration de l'OTLMO**

Attendu que le conseil d'administration reconnaît que les directives du gouvernement de l'Ontario, qui s'appliqueraient à tous les ordres de réglementation de la santé, pourraient entraîner des changements futurs à la gouvernance;

Attendu que le conseil d'administration de l'OTLMO a apporté des changements progressifs à la gouvernance et souhaite élaborer un plan complet de modernisation de la gouvernance fondé sur des principes;

Attendu que le conseil d'administration de l'OTLMO est au courant de la pensée contemporaine en matière de gouvernance, y compris les directives et l'orientation actuelles du gouvernement, et;

Attendu que le conseil d'administration reconnaît qu'il peut être nécessaire d'apporter des changements aux politiques, conformément au modèle de gouvernance qu'il a choisi, la gouvernance des politiques.



Par conséquent, les principes de modernisation de la gouvernance du conseil d'administration de l'OTLMO sont les suivants :

### **Principe 1 : Composition d'un conseil d'administration efficace**

Le conseil d'administration de l'OTLMO maximisera son efficacité dans l'exécution de ses mandats de gouvernance et de réglementation grâce à l'évolution structurelle, notamment :

- Maintenir une représentation professionnelle et publique égale au sein du conseil d'administration;
- Avoir un conseil d'administration composé de quatorze (14) membres;
- Assurer la continuité de la gouvernance grâce à des limites échelonnées des mandats des membres du Conseil.

### **Principe 2 : Inclusion des voix**

Le conseil d'administration de l'OTLMO écoutera et entendra les voix du public, des inscrits, des employeurs et des parties prenantes, qui sont conformes à une approche fondée sur une appréciation de la diversité, de l'équité et de l'inclusion. Pour ce faire, il faudra :

- Veiller à ce que les perspectives géographiques étendues demeurent à la table du conseil;
- Avoir un plan d'équité, de diversité, d'inclusion et de justice accessible au public;

- Avoir mis en place des processus pour recueillir de l'information de toutes les régions géographiques de l'Ontario dans l'ensemble du conseil d'administration, plutôt qu'en tant que représentants individuels de toute région géographique.

### **Principe 3 : Formation et établissement de liens continus**

Le conseil d'administration de l'OTLMO s'engage à poursuivre la formation des membres du conseil d'administration et à établir des liens avec les inscrits et le public des façons suivantes :

- Mettre en œuvre un processus axé sur les compétences pour la nomination des membres du conseil d'administration;
- Établir des liens avec le public en tant que responsables de la prestation des soins au sein de l'organisme;
- Éduquer les inscrits sur les processus de participation aux processus décisionnels du conseil.

Un plan longitudinal de modernisation de la gouvernance, ancré aux principes susmentionnés, sera élaboré par le conseil en 2023 et au-delà.

Ce plan sera rendu public au fur et à mesure qu'il sera élaboré et approuvé afin de s'assurer que le public, les inscrits et toutes les parties prenantes comprennent l'orientation du conseil de façon transparente. Ce document sera mis à jour parallèlement au plan de modernisation de la gouvernance par le biais d'une série d'annexes.

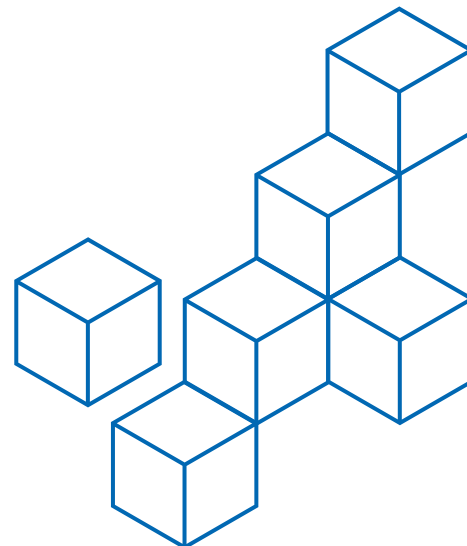
# Transparence



Dans le but d'accroître continuellement la transparence des processus et de la prise de décisions de l'Ordre, et de mettre plus d'information à la disposition de la population ontarienne, l'OTLMO a mené les activités suivantes en 2022 :

- Les politiques des comités d'inscription et d'assurance de la qualité ont été communiquées publiquement sur le site Web de l'OTLMO afin d'appuyer la transparence des processus décisionnels des comités prescrits par la loi :
- L'OTLMO a soumis l'Outil de rapport du Cadre de mesure du rendement des ordres (CMRO) au ministère de la Santé en mars et a publié la soumission sur son site Web.
- Le rapport annuel sur les pratiques d'inscription équitables du commissaire à l'équité de l'Ontario (CEO) a été soumis au CEO en décembre et publié sur le site Web de l'OTLMO. De plus, l'OTLMO a volontairement effectué une auto-évaluation interne fondée sur les lignes directrices mises à jour du CEO sur l'inscription équitable afin de définir un plan d'amélioration des pratiques et des processus liés à l'inscription pour 2023.

# Équité, diversité, inclusion et justice à l'OTLMO



Reconnaissant l'impact important des questions d'équité, de diversité, d'inclusion et de justice dans notre société et le potentiel d'impacts et d'implications pour tous les conseils d'administration, y compris ceux du secteur de la réglementation de la santé, le conseil d'administration de l'OTLMO s'est fixé l'objectif suivant :

*« Ensemble en tant que conseil d'administration, commencer le processus d'apprentissage sur les questions d'équité, de diversité, d'inclusion et de justice, y compris les questions et les préoccupations, l'impact et les mesures dont le conseil d'administration a besoin, ainsi que l'influence et l'orientation connexes que le conseil souhaite avoir sur l'OTLMO en tant qu'organisation. »*

Le conseil d'administration de l'OTLMO a intégré cela dans son travail et sa planification pour 2022 et au-delà afin de mieux comprendre ces concepts importants et les valeurs qui en découlent et qui devraient faire partie des croyances fondamentales, de l'ADN organisationnel et de la façon d'opérer de l'OTLMO.

En conséquence directe de son travail sur ces sujets importants cette année, le conseil d'administration a approuvé un plan d'équité, de diversité, d'inclusion et de justice, qui se trouve ci-dessous :

## Équité :

La qualité d'être juste ou impartial. L'équité reconnaît que chaque personne a des circonstances différentes et attribue les possibilités et les ressources nécessaires pour atteindre un résultat égal.

## Diversité :

La diversité fait référence à toutes les façons clés dont les gens varient et forment la base des identités de groupe.

## Inclusion :

L'action ou l'état d'inclusion ou d'appartenance et d'être inclus dans un groupe ou une structure. C'est la pratique ou la politique qui consiste à fournir un accès égal aux opportunités et aux ressources pour les personnes qui pourraient autrement être exclues ou marginalisées.

## Justice :

Donner à chaque personne ce qui lui est dû ou ce qu'elle mérite. La justice est la norme de la justesse face aux conflits ou aux idées fausses sur les droits ou les ressources que les gens devraient recevoir. La justice réparatrice est le processus qui consiste à rétablir une situation dans un état juste.

## Approche du conseil d'administration de l'OTLMO

Pour s'attaquer efficacement aux complexités de l'équité, de la diversité, de l'inclusion et de la justice, le conseil s'est engagé à poursuivre le dialogue et à adopter une approche mesurée et itérative. En 2022, cette approche comprenait une auto-évaluation des points de vue des membres du conseil d'administration sur l'équité, la diversité, l'inclusion et la justice. Les résultats de cette évaluation ont constitué le fondement d'un dialogue initial avec le personnel et des experts externes, ce qui a permis de mieux comprendre la nature des défis en matière d'équité, de diversité, d'inclusion et de justice dans notre société. Les dimensions clés connexes de ces défis que les conseils d'administration de notre société sont appelés à relever ont également été abordées.

Un ensemble de principes du conseil liés à l'équité, à la diversité, à l'inclusion et à la justice a été rédigé et débattu par le conseil, et les principes approuvés sont présentés ici :

### Principes du conseil d'administration de l'OTLMO

Un consensus international est en train de se former qui identifie les objectifs ultimes d'équité, de diversité, d'inclusion et de justice, comme suit :

- Créer un monde meilleur et équitable pour tous,
- Promouvoir une culture inclusive où les gens peuvent avoir leur place,
- Améliorer l'efficacité organisationnelle.

Vous trouverez ci-dessous une série de principes auxquels le conseil s'est engagé en ce qui concerne l'équité, la diversité, l'inclusion et la justice. Ces principes peuvent être regroupés en quatre catégories comme suit :

- Vision pour l'impact
- Direction du conseil d'administration
- Ressources humaines
- Approche, programmes et services réglementaires

#### Vision pour l'impact

- Les concepts d'équité, de diversité, d'inclusion et de justice font partie intégrante des valeurs, de la vision, des résultats, des politiques et des pratiques globaux de l'OTLMO.
- L'équité, la diversité, l'inclusion et la justice sont ancrées dans la culture organisationnelle de l'OTLMO en tant que valeur fondamentale, moyen d'obtenir l'appartenance, source d'innovation, déterminant de la réussite et de la durabilité de l'entreprise.
- L'OTLMO est proactif et responsable face aux défis en matière d'équité, de diversité, d'inclusion et de justice auxquels est confrontée la communauté ou la société au sens large, et reconnaît que l'organisation est un microcosme de la société ou des communautés plus larges dans lesquelles l'OTLMO exerce ses activités.
- L'OTLMO vise l'excellence et inclut la réflexion et les initiatives en matière d'équité, de diversité, d'inclusion et de justice dans le cadre de son succès.

- La structure de gouvernance de l'OTLMO est appuyée par des pratiques inclusives visant à atténuer les circonstances de pouvoir et de domination.

#### Direction du conseil d'administration

- Le conseil d'administration de l'OTLMO, dans son rôle de leadership en matière de gouvernance, considère la réalisation de l'équité, de la diversité, de l'inclusion et de la justice comme un élément important de la vision et de la surveillance du rôle du conseil.
- Le conseil d'administration aspire à être un modèle et à inspirer l'organisation à réaliser des accomplissements importants en matière d'équité, de diversité, d'inclusion et de justice.
- Le conseil d'administration est considéré comme digne de confiance par le public et l'organisation, en raison de son orientation stratégique et de ses comportements en matière d'équité, de diversité, d'inclusion et de justice.
- Le conseil soutient publiquement les approches et les comportements liés à l'équité, à la diversité, à l'inclusion et à la justice, même s'ils sont perçus par certains comme étant controversés.
- Le conseil veille à ce que l'équité, la diversité, l'inclusion et la justice soient systémiques, durables et intégrées au cœur même de l'OTLMO.
- La stratégie de recrutement du conseil se traduit par un recrutement transparent et équitable de tous les membres du conseil.
- Le conseil assume la responsabilité de veiller à ce que la direction de l'OTLMO crée un milieu de travail sécuritaire sur les plans psychologique et physique.

#### Ressources humaines

- Les processus de gestion, d'avancement et de maintien en poste des talents de l'organisation se traduisent par des relations et un traitement équitables des employés.

- La réputation de l'organisation pour ses efforts authentiques et de qualité en matière d'équité, de diversité, d'inclusion et de justice renforce sa capacité à attirer des employés diversifiés et sous-représentés.
- L'OTLMO maintient des pratiques équitables de conception, de classification et de rémunération des emplois.
- Des employés diversifiés et qualifiés occupent des postes à tous les niveaux et fonctions, faisant preuve de pratiques d'équité, de diversité, d'inclusion et de justice.
- Les politiques et procédures de l'OTLMO concernant les avantages sociaux, l'intégration travail-vie personnelle et la flexibilité répondent à l'engagement de l'organisation envers le travail décent, la sécurité psychologique et le respect des droits de la personne.
- L'OTLMO accorde de l'importance à l'évaluation régulière du risque d'atteinte à la réputation sur plusieurs questions d'équité, de diversité, d'inclusion et de justice comme le racisme, le sexisme, l'homophobie, le harcèlement et la discrimination.
- Les programmes de formation et d'apprentissage sur l'équité, la diversité, l'inclusion et la justice de l'OTLMO entraînent un changement de comportement qui fait progresser la stratégie de l'organisation et améliore l'inclusion et l'équité.

### **Approche, programmes et services réglementaires**

- L'OTLMO utilise avec succès des équipes, groupes, réseaux, bénéficiaires, partenaires et parties prenantes diversifiés pour s'assurer que les programmes et les services sont inclusifs et équitables.
- Les programmes de réglementation de l'OTLMO sont périodiquement évalués pour déceler les préjugés structurels et des ajustements sont apportés pour s'assurer que les préjugés inconscients n'interfèrent pas avec les objectifs d'inscription, d'assurance de la qualité et de compétence continue et/ou de conduite professionnelle.
- L'OTLMO écoute et apprend activement sur les questions et les enjeux en matière d'équité, de diversité, d'inclusion et de justice auxquels les personnes peuvent être confrontées en entrant dans la profession de technologiste de laboratoire médical.

### **Orientation future**

Le conseil d'administration de l'OTLMO reconnaît qu'il y a une courbe d'apprentissage abrupte dans la société et, par conséquent, dans chaque organisation, en ce qui concerne l'équité, la diversité, l'inclusion et la justice. Ainsi, le conseil d'administration s'efforcera de faire évoluer ses principes d'équité, de diversité, d'inclusion et de justice au fil du temps. L'ensemble des principes que le conseil a adoptés est fondé sur les renseignements les plus connus à l'heure actuelle.

Un plan d'action fondé sur les principes du conseil sera établi et aura des objectifs dans au moins chacun des domaines suivants, conformes à la philosophie et à l'approche de gouvernance du conseil :

- Des révisions de l'orientation stratégique du conseil d'administration, qui orientent les pratiques du conseil d'administration ainsi que l'orientation et les comportements organisationnels du registraire et PDG,
- Des révisions des pratiques de recrutement du conseil (même à la lumière du fait qu'environ la moitié du conseil est nommée à l'OTLMO par le gouvernement),
- Des révisions des pratiques et/ou des processus de gouvernance du conseil d'administration, et
- La surveillance par le conseil des résultats du conseil d'administration et du registraire et PDG dans les domaines de l'équité, de la diversité, de l'inclusion et de la justice.

Dans le cadre du plan d'action du conseil, la politique pertinente du conseil sera examinée et révisée. Cela fournira ensuite un mandat clair au registraire et PDG de l'OTLMO pour interpréter les politiques pertinentes, élaborer des plans d'action opérationnels et démontrer les progrès mesurés dans les domaines pertinents.

Ce plan sera rendu public au fur et à mesure qu'il sera élaboré et approuvé afin de s'assurer que le public, les inscrits et toutes les parties prenantes comprennent l'orientation du conseil de façon transparente. Ce document sera mis à jour parallèlement au plan d'équité, de diversité, d'inclusion et de justice par le biais d'une série d'annexes.

# Réglementation des assistants et techniciens de laboratoire médical en Ontario

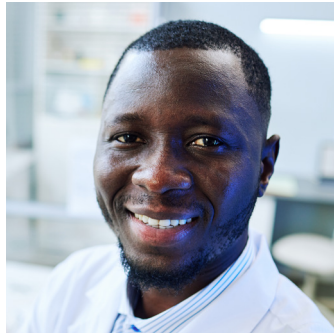


Les assistants et les techniciens de laboratoire médical sont la principale source de contact entre les laboratoires et le public dans les laboratoires hospitaliers et communautaires, et rendent même visite aux patients à leur domicile. Au cours des dernières années, en raison des pressions exercées sur les ressources humaines dans le domaine de la santé, les rôles de ces professionnels se sont étendus et continuent de le faire, et leurs responsabilités se sont accrues pour inclure tous les domaines des tests cliniques en laboratoire. Les assistants et les techniciens de laboratoire médical soutiennent l'exécution des millions de tests de laboratoire effectués chaque année en Ontario.

En raison du risque inhérent que les praticiens de laboratoire non réglementés aient une telle incidence sur les soins aux patients, le conseil d'administration de l'OTLMO a demandé à l'Ordre de rechercher la réglementation des assistants et des techniciens de laboratoire médical de la même manière que les technologistes de laboratoire médical sont réglementés en Ontario. **L'OTLMO est d'avis qu'un accès accru à un plus large éventail de professionnels de la santé réglementés dans le laboratoire clinique est dans l'intérêt du public.**

Jusqu'à ce que les assistants et les techniciens de laboratoire médical soient réglementés en Ontario, l'OTLMO a créé la liste volontaire des techniciens de laboratoire médical inscrits, qui a été approuvée par le conseil d'administration de l'OTLMO en tant qu'activité d'intérêt public en vertu de la *Loi de 1991 sur les professions de la santé réglementées*. Pour être acceptés sur la liste, les techniciens de laboratoire médical doivent confirmer qu'ils ont satisfait à des critères particuliers en matière de formation et d'exercice professionnel.





En 2022, l'OTLMO a pris les mesures suivantes à l'appui de la réglementation des assistants et des techniciens de laboratoire médical :

- Lancement réussi du processus de renouvellement annuel de la liste volontaire des techniciens de laboratoire médical inscrits de l'OTLMO.
- Communication avec les employeurs de l'Ontario pour discuter de l'importance de cette initiative réglementaire, ainsi que de la liste volontaire des techniciens de laboratoire médical inscrits de l'OTLMO et de ses avantages.
- Communication avec le public par l'intermédiaire du Groupe consultatif des citoyens pour recevoir leurs commentaires sur l'initiative réglementaire et la liste volontaire des techniciens de laboratoire médical inscrits de l'OTLMO.
- Prestation d'information à la Société canadienne de science de laboratoire médical en réponse à sa réunion avec le gouvernement de l'Ontario au sujet de l'initiative de réglementation.
- Communication de l'importance d'une surveillance exhaustive des assistants et des techniciens de laboratoire médical au ministère de la Santé de l'Ontario et à d'autres parties prenantes.



# Collaboration

Les membres du personnel de l'OTLMO ont participé activement aux conseils d'administration, comités et groupes de travail externes suivants :

- Alliance canadienne des organismes de réglementation des professionnels de laboratoire médical (ACORPLM), y compris le Forum ACORPLM-CSMLS
- Conseil du programme d'agrément Equal de l'Organisation des normes en santé (HSO)
- Health Profession Regulators of Ontario (HPRO), y compris :
  - le conseil d'administration
  - le comité des communications

En 2022, le personnel de l'OTLMO a participé aux conférences et événements suivants afin de collaborer avec des organisations externes et de suivre les tendances importantes de l'industrie et les initiatives de développement professionnel :

Conférence	Fournisseur
LabCon	SCSLM
Symposium annuel	APLMO
Conférence annuelle	Govern for Impact
Pratiques exemplaires pour la réglementation et la discipline professionnelles 2022	Infonex
Forum virtuel F2F Advanced Practice 2022	Govern for Impact

## Mise à jour sur la collaboration avec les employeurs de TLM en Ontario :

En 2022, la mise à jour des initiatives de mobilisation avec les employeurs de TLM a représenté une priorité majeure pour l'Ordre. L'OTLMO a réintégré ce groupe de parties prenantes clés en mettant à jour sa liste de personnes-ressources des employeurs de TLM dans l'ensemble de l'Ontario, en remaniant et en publiant de nouveau l'Infolettre de l'employeur de l'OTLMO et en organisant une séance de groupe de discussion avec les employeurs de TLM afin de tenir le conseil d'administration de l'OTLMO au courant de ses perspectives concernant ses priorités stratégiques.

# Engagement

## **Liaison entre le conseil d'administration de l'Ordre et les principaux groupes de responsables de la prestation des soins**

Tout au long de 2022, le conseil d'administration de l'OTLMO a travaillé à la mise à jour de son cadre et de son plan de liaison entre le conseil d'administration et les responsables de la prestation des soins en vue d'une mise en œuvre à la fin de 2022 et en 2023.

L'objectif du plan de liaison du conseil d'administration était de mettre en relation le conseil d'administration de l'Ordre avec les principaux groupes de parties prenantes, de comprendre leurs points de vue sur les initiatives stratégiques de l'Ordre et d'éclairer les décisions du conseil d'administration sur les questions de gouvernance à l'avenir.

Le conseil d'administration de l'Ordre a obtenu les commentaires du grand public ainsi que des employeurs de TLM partout en Ontario.

Tout au long de 2022, les activités suivantes ont eu lieu dans le cadre de ce plan :

Un sondage a été envoyé au Groupe consultatif des citoyens au nom de l'OTLMO. L'objectif de ce sondage était d'obtenir les commentaires du public sur les domaines d'intérêt stratégiques de l'OTLMO et les résultats souhaités de l'Ordre. Le conseil d'administration souhaitait également comprendre les points de vue du public sur l'éthique, la prudence et les valeurs d'équité en ce qui a trait à la gouvernance et au fonctionnement de l'Ordre. Le sondage visait également à confirmer si les renseignements de l'OTLMO mis à la disposition au public étaient accessibles et compréhensibles. Les résultats du sondage ont par la suite été présentés au conseil d'administration de l'OTLMO.

De plus, au début de décembre 2022, l'OTLMO a organisé son premier groupe de discussion des employeurs. Plusieurs employeurs de TLM ainsi que 2 représentants du conseil d'administration et 3 membres du personnel de l'OTLMO étaient présents. Les membres du conseil d'administration et le personnel de l'OTLMO ont incité les employeurs à répondre à plusieurs questions ciblées sur des sujets importants tels que les questions relatives aux ressources humaines dans le domaine de la santé, la réglementation des assistants et des techniciens de laboratoire médical, ainsi que les tendances de l'industrie. Une analyse thématique de la discussion a été présentée au conseil d'administration de l'OTLMO.

L'OTLMO se réjouit à l'idée de poursuivre ce plan en 2023.



# Mises à jour des programmes de l'OTLMO

## Inscription

**Le comité d'inscription examine les demandes, rend des ordonnances et donne des directives au registraire concernant ces demandes renvoyées par le registraire et PDG ou les questions renvoyées par la Commission d'appel et de révision des professions de la santé. Le comité d'inscription élabore également des politiques et des procédures pour s'assurer que les demandes d'évaluation et d'autres questions liées à l'inscription sont traitées de manière transparente, objective, impartiale et équitable.**

Le comité d'inscription a tenu deux réunions en 2022. Le comité :

- A reçu des mises à jour sur :
  - Le renouvellement annuel de l'inscription 2022
  - Le projet de loi 106, *Loi de 2022 sur la préparation aux pandémies et aux situations d'urgence*
- A discuté du processus décisionnel et de la politique du cadre axé sur les risques.
- A examiné et approuvé le cours sur les principes fondamentaux du laboratoire de diagnostic moléculaire de l'Association des professionnels des laboratoires médicaux de l'Ontario (APLMO) en vue de son inclusion dans la liste des cours de recyclage en science de laboratoire médical.
- A examiné et approuvé les listes de cours de recyclage mises à jour pour :
  - la science de laboratoire médical
  - la cytologie
  - la génétique
  - les établissements offrant des cours de recyclage
- A examiné et approuvé quatre politiques révisées dans le cadre de son examen régulier des politiques :
  - Politique 04 du CI – Politique permettant au registraire d'agir dans des cas similaires  
La politique décrit les critères en vertu desquels le registraire renvoie un demandeur au comité d'inscription pour examen. Elle a été révisée pour tenir compte de la pratique actuelle.
  - Politique 06 du CI – Demandeurs à l'exercice de la cytogénétique ou de la génétique moléculaire  
La politique décrit l'approche du comité d'inscription pour les demandeurs qui demandent l'inscription dans une seule des spécialités de l'OTLMO, à savoir la cytogénétique ou la génétique moléculaire, et qui ne peuvent pas démontrer qu'ils ont réussi l'examen de certification en génétique clinique de la Société canadienne de science de laboratoire médical (SCSLM). La politique a été révisée pour tenir compte de la pratique actuelle.
  - Politique 16 du CI – Vérification des antécédents des demandeurs  
La politique mise à jour a clarifié les exigences en matière de vérification du casier judiciaire et des affaires judiciaires qui contribuent à l'évaluation de la « bonne moralité » d'un demandeur, telle que définie dans le Règlement de l'Ontario 207/94.

- o Politique 03 du CI – Exigences en matière de maîtrise de la langue

Les exigences mises à jour s'harmonisent avec les tests linguistiques approuvés en vertu de la Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés (IRCC). De plus, la politique mise à jour permet aux demandeurs de démontrer qu'ils maîtrisent la langue.

- A examiné et approuvé trois nouvelles politiques :

- o Politique 18 du CI – Autorisation d'exercer dans des spécialités prescrites

Cette nouvelle politique décrit les spécialités de technologie de laboratoire médical dans lesquelles un inscrit est autorisé à exercer en fonction de la réussite des divers examens de la SCSLM.

- o Politique 19 du CI – Lettre d'attestation

Cette nouvelle politique décrit les renseignements fournis dans une lettre d'attestation à l'intention des demandeurs au titre de la mobilité de la main-d'œuvre.

Ces renseignements comprennent les enquêtes, les allégations, les condamnations, les suspensions, les audiences disciplinaires ou les modalités, conditions ou restrictions, etc., qu'elles soient antérieures ou en cours.

- o Politique 20 du CI – Prise de décisions fondées sur les risques

Cette nouvelle politique décrit les cadres décisionnels fondés sur les risques du comité d'inscription, qui ont été élaborés conformément aux principes de réglementation adaptée (« Right Touch »).

- De plus, un sous-comité du comité d'inscription s'est réuni à deux reprises en 2022 pour examiner six cas liés à la demande :

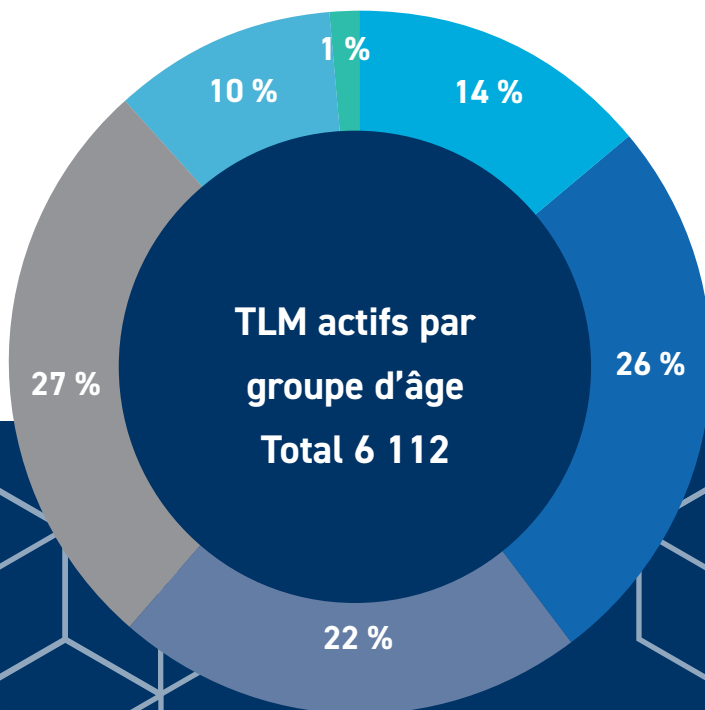
- o Dans trois cas, le comité a ordonné au registraire et PDG de délivrer un certificat d'inscription au demandeur, assorti de modalités, de conditions et de restrictions précises.
- o Dans trois cas, le comité a ordonné au registraire et PDG de refuser un certificat d'inscription au demandeur.

### Sommaire des renouvellements à l'OTLMO

Résumé du renouvellement de l'inscription	2018	2019	2020	2021	2022
Avis de renouvellement émis	7 201	7 150	7 094	7 022	6 950
Nombre d'inscrits ayant renouvelé leur permis	6 862	6 816	6 732	6 555	6 628
Catégorie à titre de praticien	6 407	6 356	6 258	6 174	6 091
Catégorie à titre de non-praticien	455	460	471	481	537
Inscrits ayant démissionné	258	227	251	265	261
Inscrits suspendus	79	103	115	98	59
Inscrits décédés	2	4	3	4	2
Avis d'intention de suspension émis	315	325	333	330	184

### Résumé des démissions de l'Ordre

Motif de démission	Renouvellement de 2018	Renouvellement de 2019	Renouvellement de 2020	Renouvellement de 2021	Renouvellement de 2022
A pris sa retraite	77 %	72 %	80 %	79 %	78 %
A quitté la province	8 %	8 %	7 %	5 %	8 %
A changé de profession	4 %	5 %	5 %	6 %	4 %
Autre	11 %	15 %	8 %	10 %	10 %



21 à 30 ans = 855

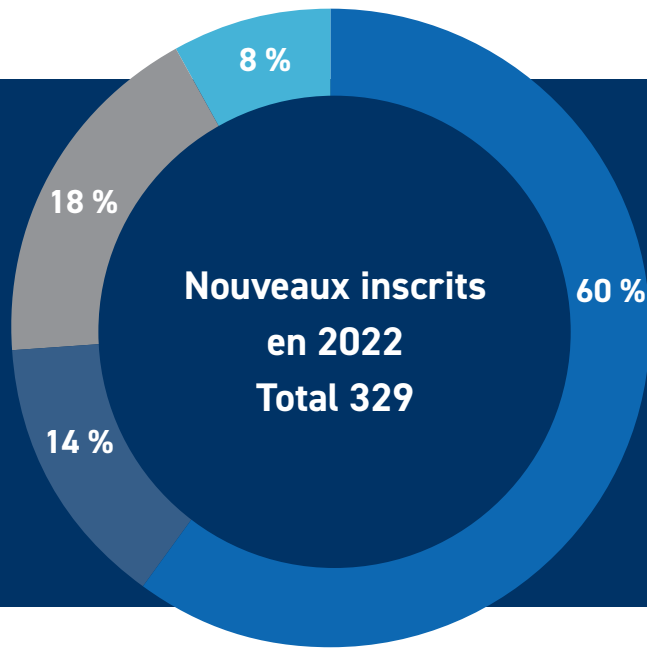
30 à 40 ans = 1 577

41 à 50 ans = 1 323

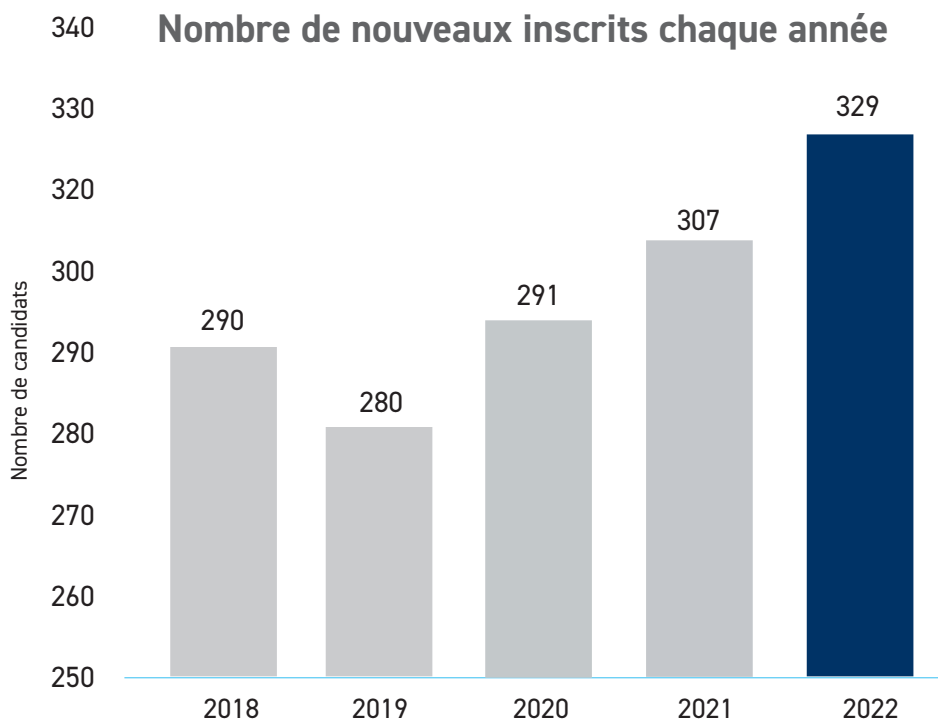
51 à 60 ans = 1 655

61 à 70 ans = 634

Plus de 71 ans = 68



- Canadiens qui ont obtenu leur diplôme récemment = 198**
- Personnes formées au Canada = 25
- Mobilité de la main-d'œuvre à partir d'autres provinces = 58
- Personnes formées à l'étranger = 48



# Assurance de la qualité

**Le comité d'assurance de la qualité a pour mandat d'assurer la qualité de l'exercice professionnel en élaborant et en maintenant des programmes et des normes pour promouvoir la compétence continue des inscrits.**

Le comité a tenu cinq réunions en 2022 et a reçu des mises à jour sur :

- Les inscrits qui ont déclaré eux-mêmes leur non-conformité aux déclarations d'assurance de la qualité mises à jour pendant le renouvellement
- Les soumissions du dossier professionnel de l'étape 1 et de l'étape 2
- Les évaluations des examens de l'exercice
- La formation de l'évaluateur de l'évaluation des compétences

Le comité a apporté des révisions et mis en œuvre un cadre décisionnel axé sur les risques

A reçu des présentations sur les sujets suivants :

- Orientation – Rôles et responsabilités des membres du comité
- Thèmes d'apprentissage du cycle de vérification 2021
- Mises à jour du programme d'assurance de la qualité – 1 an après le lancement

A examiné de quatre politiques à l'appui du programme d'assurance de la qualité mis à jour, y compris deux nouvelles politiques axées sur :

- Nouvelle tentative d'examen de l'exercice – pour aider les inscrits à respecter leurs obligations en matière d'assurance de la qualité s'ils échouent à leur première tentative d'examen de l'exercice
- Cadre décisionnel axé sur les risques – pour guider les membres du comité dans la prise de décisions justes, transparentes et fiables en matière d'assurance de la qualité

A examiné 21 cas d'assurance de la qualité et en a délibéré

## Programme d'assurance de la qualité (PAQ)

Les nouvelles exigences du PAQ sont entrées en vigueur en janvier 2021. Les nouvelles fonctionnalités comprennent un portfolio professionnel qui est accessible par l'intermédiaire des services en ligne de l'OTLMO et un module de jurisprudence obligatoire appelé « PRISM » (module d'auto-évaluation de l'amélioration de l'exercice). De plus, le programme dispose d'un critère de vérification mis à jour qui s'applique à tous les inscrits en exercice.

Le programme révisé favorise un plus grand engagement entre les inscrits à l'OTLMO en exercice et les composantes du PAQ, ce qui, en fin de compte, permettra de mettre davantage l'accent sur la compétence continue individuelle.

Étape 1 du dossier professionnel		Nombre	%
Nombre total d'inscrits en exercice qui ont soumis l'étape 1 du dossier professionnel		6 045	
Nbre/% d'inscrits en exercice qui ont soumis l'étape 1 du dossier professionnel au plus tard le 31 mars 2022		5 423	90 %
Nbre/% d'inscrits en exercice qui n'ont pas soumis l'étape 1 du dossier professionnel le 31 mars 2022		622	10 %
Nbre/% d'inscrits en exercice qui ont eu besoin d'encadrement pour réussir l'étape 1		22	0,4 %
Étape 2 du dossier professionnel		Nombre	%
Nombre total d'inscrits en exercice sélectionnés au hasard à des fins de vérification		1 055	
Nombre et pourcentage d'inscrits inadmissibles à une vérification (c.-à-d. changement de catégorie d'inscription, démission)		37	3,5 %
Nombre total d'inscrits en exercice admissibles à la vérification		1 018	
Nbre/% d'inscrits en exercice qui ont soumis l'étape 2 du dossier approuvée		961	94 %
Nbre/% d'inscrits en exercice qui n'ont pas soumis leur étape 2 du dossier approuvée		29	3 %
Nombre de soumissions approuvées à la première tentative		947	84 %
Nombre de soumissions nécessitant des modifications à la première tentative		20	2 %
Module d'auto-évaluation de l'amélioration de l'exercice (« PRISM »)			
Sujet pour 2022 :		Exigences relatives aux catégories d'inscription de l'OTLMO	
Pertinence du sujet		80 % des inscrits estimaient que le sujet était pertinent pour leur exercice	
Les inscrits qui ont choisi le sujet PRISM comme objectif		1 128 (19 %)	
Question avec le plus grand nombre de sélections incorrectes :		Un inscrit peut modifier son certificat d'inscription après avoir été sélectionné pour une vérification dans le cadre du Programme d'assurance de la qualité.	
Réponse		Vrai	
Question ayant reçu le plus grand nombre de bonnes réponses à la première tentative :		Après combien d'années l'inscription d'un inscrit sera-t-elle révoquée s'il est suspendu de façon continue?	
Réponse		3 ans	

Examen de l'exercice		Nombre	%
Nombre total d'inscrits en exercice sélectionnés au hasard à des fins de vérification		923	
Nbre/% d'inscrits qui ne sont pas admissibles à une vérification (c.-à-d. changement de catégorie d'inscription, démission)		10	1 %
Nbre/% d'inscrits en exercice qui ont réussi la vérification		913	100 %
Nbre/% d'inscrits qui ont eu besoin de tentatives supplémentaires		24	3 %

## Évaluation des compétences (EC)

L'OTLMO maintient une réserve de sept évaluateurs d'évaluation des compétences admissibles qui remplissent les exigences annuelles liées à l'administration et à la production de rapports sur les évaluations de l'EC. Chaque évaluateur de l'EC a rempli ses exigences de formation annuelles et est resté compétent dans l'administration de cette évaluation, au besoin.

Aucune évaluation de l'EC n'a été effectuée en 2022.



## Conduite professionnelle

# Comité des enquêtes, des plaintes et des rapports

Le comité des enquêtes, des plaintes et des rapports reçoit et examine toutes les plaintes, et étudie tous les rapports d'enquête liés à la conduite des inscrits.

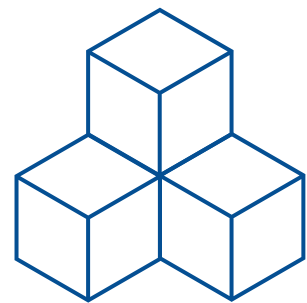
Le comité a tenu cinq réunions en 2022 et a reçu des mises à jour sur :

- Conclusion de trois cas en exigeant que les inscrits suivent un programme de formation continue ou de remédiation précis (SCERP).
- Renvoi de quatre inscrits pour un examen médical indépendant à la suite d'une enquête réalisée par le sous-comité d'enquête.
- Renvoi d'un inscrit à un sous-comité d'enquête.
- Approbation de la nomination d'un enquêteur dans 18 affaires.
- Conclusion d'une affaire en demandant à l'inscrit de signer un accusé de réception et un engagement.
- Conclusion d'une affaire sans autre mesure.

# Comité d'aptitude professionnelle

Le mandat réglementaire du comité d'aptitude professionnelle autorise les sous-comités du comité d'aptitude professionnelle à tenir des audiences pour déterminer si un inscrit est physiquement ou mentalement incapable et pour déterminer l'ordonnance appropriée à imposer. Les sous-comités d'aptitude professionnelle publient une décision et des motifs dans chaque cas qu'ils entendent. Il n'y a eu aucun renvoi au comité d'aptitude professionnelle en 2022 et, par conséquent, aucune audience n'a eu lieu.

## Comité des relations avec les patients



Le comité des relations avec les patients planifie, met en œuvre et surveille le programme de relations avec les patients de l'OTLMO, comme l'exige la *Loi de 1991 sur les professions de la santé réglementées* (LPRS). Par ses activités, le comité s'efforce de favoriser d'excellentes relations avec les patients par tous les inscrits. Le programme des relations avec les patients comprend des mesures visant à prévenir l'abus sexuel des patients ou à y faire face, y compris des exigences en matière d'éducation pour les inscrits, des lignes directrices sur la conduite des inscrits avec les patients, une formation pour le personnel de l'OTLMO et la communication d'information au public. De plus, le comité administre le programme, établi par l'OTLMO, afin de financer la thérapie et la consultation psychologique pour les personnes qui, pendant qu'elles étaient des patients, ont été victimes de violence sexuelle de la part des inscrits. En 2022, il n'y a eu aucune demande de financement.

En 2022, le comité :

- A annulé deux ressources d'apprentissage, Les TLM et la délégation et Les TLM et les directives médicales
- A approuvé les directives révisées pour la délégation à l'intention des technologistes de laboratoire médical.

# Comité disciplinaire



Le mandat réglementaire du comité disciplinaire autorise des sous-comités du comité disciplinaire à examiner les allégations d'inconduite professionnelle ou d'incompétence qui sont renvoyées pour une audience et à déterminer la sanction à imposer. Les sous-comités disciplinaires sont également tenus de rendre une décision écrite et des motifs dans chaque cas qu'ils entendent.

Il n'y a eu aucun renvoi au comité disciplinaire en 2022 et, par conséquent, aucune audience n'a eu lieu.



# Déclarations obligatoires

Les employeurs et les établissements sont tenus de signaler à l'Ordre si la pratique d'un TLM est restreinte, suspendue ou résiliée en raison d'une inconduite professionnelle, d'incompétence ou d'incapacité.

À la réception d'une déclaration obligatoire, l'Ordre demande des copies de tous les documents liés à l'enquête interne de l'employeur sur l'incident ou les incidents. Il informe également l'inscrit qu'une déclaration obligatoire a été déposée par son employeur et lui demande de présenter ses observations à ce sujet.

Le registraire et PDG examinent les renseignements reçus de l'employeur et de l'inscrit et déterminent les prochaines étapes, qui peuvent comprendre :

- Envoyer des rappels à l'inscrit concernant les normes de pratique ou le code de déontologie de l'OTLMO,
- Demander à l'inscrit de signer un accusé de réception et un engagement liés à sa conduite.
- Demander au comité des enquêtes, des plaintes et des rapports (CEPR) d'approuver la nomination d'un enquêteur chargé de mener une enquête et de déposer un rapport.
- Renvoyer l'affaire à un sous-comité d'enquête du CEPR pour qu'il mène des enquêtes sur l'aptitude de l'inscrit à exercer (lorsqu'il y a des problèmes de santé).
- Conclure l'affaire sans autre mesure.

L'OTLMO a reçu 21 déclarations obligatoires provenant de 17 employeurs en 2022. Vingt et une déclarations obligatoires ont amené l'Ordre à prendre les mesures supplémentaires suivantes :

- Dix se sont soldées par des rappels.
- Quatre ont donné lieu à des demandes adressées au CEPR pour qu'il approuve la nomination d'un enquêteur.
- Quatre ont donné lieu à des renvois pour un examen médical indépendant à la suite d'une enquête réalisée par le sous-comité d'enquête.
- Une a donné lieu à un renvoi à un comité d'enquête.
- Un inscrit a signé un accusé de réception et un engagement
- Une a été conclue sans autre mesure

Chaque année, l'OTLMO reçoit des plaintes qu'elle n'a pas le pouvoir de traiter, car elles ne portent pas sur les TLM.

En 2022, l'OTLMO a reçu 58 plaintes non liées aux TLM :

- 31 % concernaient des techniciens ou des assistants de laboratoire médical
- 60 % concernaient des laboratoires ou des centres de prélèvement d'échantillons
- 9 % étaient liées à d'autres professionnels de la santé

L'OTLMO informe ces plaignants que leurs plaintes ne relèvent pas de la compétence de l'Ordre.

Si la plainte porte sur un laboratoire ou un centre de prélèvement d'échantillons autorisé ou sur un technicien ou un assistant travaillant dans un établissement titulaire d'un permis, le plaignant reçoit les coordonnées des laboratoires et des services de diagnostic de la Direction des laboratoires communautaires et de génétique du ministère de la Santé de l'Ontario.

Si la plainte concerne un autre professionnel de la santé réglementé, le plaignant reçoit les coordonnées de l'organisme de réglementation approprié.

L'OTLMO conseille au public de communiquer avec le ministère de la Santé pour toute plainte concernant le personnel de laboratoire qui n'est pas réglementé par l'OTLMO, comme les assistants et les techniciens de laboratoire médical, à condition qu'elles se rapportent à la conformité à la Loi de 1991 autorisant des laboratoires médicaux et des centres de prélèvement (LALMCP), y compris la conformité au programme de gestion de la qualité décrit dans la LALMCP.

**Remarques :**

Les plaintes concernant les assistants et les techniciens de laboratoire médical portaient principalement sur la phlébotomie, les communications et le contrôle des infections.

Les plaintes concernant les laboratoires ou les centres de prélèvement d'échantillons portaient principalement sur la propreté et la rapidité de la déclaration.



# ORDRE DES TECHNOLOGISTES DE LABORATOIRE MÉDICAL DE L'ONTARIO

Sommaire des états  
financiers

Exercice terminé le  
31 décembre 2022



### **Rapport du vérificateur indépendant sur les états financiers sommaires**

Au conseil d'administration de l'Ordre des technologistes de laboratoire médical de l'Ontario

#### **Opinion**

Les états financiers sommaires, qui comprennent le bilan sommaire au 31 décembre 2022 et l'état sommaire des résultats de l'exercice clos à cette date, ainsi que la note connexe, sont tirés des états financiers vérifiés de l'Ordre des technologistes de laboratoire médical de l'Ontario (l'« Ordre ») pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2022.

Nous sommes d'avis que les états financiers sommaires ci-joints sont un bon résumé des états financiers vérifiés, conformément aux critères décrits dans la note afférente aux états financiers sommaires.

#### **États financiers sommaires**

Les états financiers sommaires ne contiennent pas toutes les informations exigées par les normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif. La lecture des états financiers sommaires et du rapport du vérificateur s'y rapportant ne remplace donc pas la lecture des états financiers vérifiés de l'Ordre et du rapport du vérificateur s'y rapportant.

#### **Les états financiers vérifiés et notre rapport à ce sujet**

Nous avons exprimé une opinion de vérification non modifiée sur les états financiers vérifiés dans notre rapport daté du 29 mai 2023.

#### **Responsabilité de la direction quant aux états financiers sommaires**

La direction est responsable de la préparation des états financiers sommaires conformément aux critères décrits dans la note afférente aux états financiers sommaires.

#### **Responsabilité du vérificateur**

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur la question de savoir si les états financiers sommaires constituent un bon résumé des états financiers vérifiés en fonction de nos procédures, qui ont été menées conformément à la Norme canadienne d'audit (NCA) 810, *Missions visant la délivrance d'un rapport sur des états financiers résumés*.

Toronto (Ontario)  
29 mai 2023

Comptables professionnels agréés  
Experts-comptables autorisés

## ORDRE DES TECHNOLOGISTES DE LABORATOIRE MÉDICAL DE L'ONTARIO

### Bilan sommaire

31 décembre	2022	2021
	\$	\$
<b>ACTIF</b>		
Actif à court terme		
En argent	3 467 804	3 253 623
Placements	2 665 722	2 632 293
Charges payées d'avance et diverses créances	116 207	84 020
	<b>6 249 733</b>	5 969 936
Actifs à long terme		
Immobilisations corporelles	105 004	183 895
	<b>6 354 737</b>	6 153 831
<b>PASSIF</b>		
Passif à court terme		
Comptes fournisseurs et charges à payer	409 747	481 512
Produits reportés	2 121 430	2 128 570
	<b>2 531 177</b>	2 610 082
Passif à long terme		
Incitatif à la location reporté	39 151	51 511
	<b>2 570 328</b>	2 661 593
<b>ACTIF NET</b>		
Investissement dans les immobilisations corporelles	105 004	183 895
Fonds de fonctionnement	1 609 405	1 238 343
Fonds de thérapie contre la violence	60 000	60 000
Fonds de conduite professionnelle	250 000	250 000
Fonds de réserve	1 300 000	1 300 000
Fonds de défi stratégique	100 000	100 000
Fonds de stabilisation des honoraires	360 000	360 000
	<b>3 784 409</b>	3 492 238
	<b>6 354 737</b>	6 153 831

Des états financiers complets vérifiés sont disponibles sur demande auprès du bureau du registraire.

## ORDRE DES TECHNOLOGISTES DE LABORATOIRE MÉDICAL DE L'ONTARIO

### État sommaire des résultats d'exploitation

Exercice terminé le 31 décembre	2022 \$	2021 \$
Revenus		
Cotisations syndicales	2 296 077	2 327 755
Revenu des investissements	63 162	44 925
Autres revenus	37 360	37 500
	<b>2 396 599</b>	<b>2 410 180</b>
Charges		
Services aux membres	174 406	164 575
Conseil d'administration et comités	132 968	117 405
Développement stratégique et projets	12 964	40 412
Services généraux   d'entreprise	1 705 199	1 875 225
Dépréciation	78 891	90 083
	<b>2 104 428</b>	<b>2 287 700</b>
Excédent des produits sur les charges pour l'exercice	<b>292 171</b>	<b>122 480</b>

Des états financiers complets vérifiés sont disponibles sur demande auprès du bureau du registraire.

---

## Note afférente aux états financiers sommaires


---

31 décembre 2022

### 1. Base de présentation

Ces états financiers sommaires ont été préparés à partir des états financiers vérifiés de l'Ordre (l'« Ordre ») pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2022, sur une base qui concorde, à tous les égards importants, avec les états financiers vérifiés de l'Ordre, sauf que l'information présentée au sujet de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie et divulguée dans les notes afférentes aux états financiers audités n'a pas été présentée.

Des états financiers complets vérifiés sont disponibles sur demande auprès du bureau du registraire.



Ordre des technologistes de  
laboratoire médical de  
l'Ontario

25, rue Adelaide Est, bureau 2100  
Toronto (Ontario) M5C 3A1

Tél. : 416 861-9605 1 800 323-9672  
Télec. : 416 861 0934

[www.cmlto.com](http://www.cmlto.com)  
[mail@cmlto.com](mailto:mail@cmlto.com)